

RETOUR SUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 24 JUIN 2022



A Hoëdic, AQTA met en œuvre son projet de territoire

Vendredi 24 juin, les Conseillers Communautaires se sont réunis à Hoëdic pour traduire le projet de territoire en actions opérationnelles tout au long du mandat.



FAIRE DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE UNE RICHESSE AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

Afin de soutenir la **première activité économique d'Auray Quiberon Terre Atlantique**, la Communauté de Communes a élaboré avec les Communes, acteurs locaux et professionnels, une stratégie ambitieuse déclinée en 44 actions concrètes.

Ces mesures, budgétées et planifiées, visent à développer un **tourisme durable et qualitatif**, tout au long de l'année, qui permette de valoriser toute la richesse de notre patrimoine et de notre nature, en s'appuyant sur les professionnels, les partenaires et les habitants.

Quelques exemples d'actions qui seront menées dans les prochains mois :

Numéro d'enregistrement pour les locations saisonnières

Depuis 2017, l'obligation de déclarer toute location saisonnière meublée vise à mieux encadrer les pratiques et éviter les dérives. A l'instar d'autres territoires touristiques, AQTA compte accompagner les Communes pour mettre en place le numéro d'enregistrement qui permettra de renforcer les contrôles en la matière et mettre en place des mesures de compensation.

Nouvel office de tourisme à Erdeven

Axé autour de la thématique de la « glisse », cet équipement permettra aux visiteurs et habitants de s'informer toute l'année sur les activités nautiques, en plus des activités « classiques » proposées comme dans les autres offices. Les travaux démarreront à l'automne 2022.

Etoffer l'offre de services liés à la saisonnalité

Afin de répondre aux nombreuses interrogations des professionnels sur les questions de saisonnalité un nouveau service de la Communauté de Communes sera créé à l'Atelier des Entreprises pour recenser les besoins et l'offre existante, trouver des solutions innovantes, développer l'attractivité des métiers...

Moderniser l'accès à l'information

Pour répondre à la demande croissante des visiteurs d'accéder à l'information touristique à distance, la Communauté de Communes accompagnera les professionnels dans leur conversion numérique, leur communication, leur formation à la « mise en tourisme » de leurs activités...

Pour pouvoir financer ces actions, et comme les élus s'y étaient engagés dans le projet de territoire, la richesse générée par l'activité touristique **doit permettre des retombées économiques au service de tous les habitants**. Dans cette optique, la taxe de séjour collectée par la Communauté de Communes lors des nuitées touristiques, **a été réévaluée pour la saison 2023**, afin d'atteindre les plafonds autorisés et ainsi **dégager près de 400 000 € de recettes supplémentaires qui permettront de financer nos actions, sans devenir un frein au tourisme pour autant** (augmentation de 0,05 euros par nuit pour un séjour en camping par exemple).



LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, UN OBJECTIF PARTAGÉ

Disposant, dans chacune des 24 communes d'AQTA, d'un patrimoine unique et aux multiples facettes, qu'il soit mégalithique, religieux, architectural, maritime, breton, naturel ou encore militaire, les élus ont souhaité **s'engager dans la labellisation « Pays d'art et d'histoire »**.

Afin d'obtenir ce label, **toutes les Communes seront mobilisées** pour réaliser un inventaire de leur patrimoine, matériel et immatériel, mobilier ou immobilier, culturel ou naturel. Une démarche **collective, génératrice de liens et de nouvelles solidarités**, qui permettra de devenir **le 4ème territoire de Bretagne à bénéficier d'un tel label**, et ainsi d'obtenir des financements qui serviront à développer une offre culturelle du Nord au Sud.



UN ACCOMPAGNEMENT ECONOMIQUE AU PLUS PRÈS DES ACTEURS

Depuis sa création en 2014, Auray Quiberon Terre Atlantique a engagé de nombreuses politiques en faveur de l'accompagnement des entreprises : modernisation et extension des parcs d'activités, création de l'écloserie de Plouharnel, de l'Ateliers des Entreprises... **La Communauté de Communes est aujourd'hui largement identifiée comme un partenaire solide au service des acteurs du développement économique.**

Le projet de territoire 2021-2026 va encore plus loin dans l'accompagnement des acteurs du secteur, et se traduit par le vote d'**une stratégie économique ambitieuse, déclinée en objectifs opérationnels** mis en œuvre tout au long du mandat.

Quelques exemples d'actions :

Optimisation du foncier économique

Pour garder une dynamique sur le territoire, et au regard de la pression foncière, la Communauté de Communes va aller au-devant des propriétaires qui ont été identifiés comme disposant d'un potentiel à optimiser afin d'engager des discussions et les inciter à la vente ou à la mise en location d'espaces sous ou non utilisés.

Extension de l'Atelier des Entreprises (ADE)

Réel succès de la mandature précédente, l'ADE va s'agrandir pour continuer de développer son offre de services (guichet de la saisonnalité, espace de formation, espace dédié aux partenaires de l'emploi et de la formation...).

Un nouveau parc d'activités à Pluvigner : Breventec

Avec 8 hectares et une quarantaine de lots, c'est une véritable opportunité pour les entrepreneurs et artisans en recherche de solutions d'implantation. Ce parc sera particulièrement novateur : création de « petits lots » uniquement dédiés aux petites industries et à l'artisanat, superficies optimisées, parc d'activités végétalisé, production d'énergie, maîtrise foncière grâce à la mise en location de certains lots...

Faciliter l'installation des unités de production agricoles

Les activités primaires et productives sont l'un des marqueurs forts du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique, aussi, la valorisation des produits locaux sur les marchés, le rapprochement entre les unités de production et les cantines scolaires, les aides financières à l'installation, seront complétées par un recensement des friches à l'échelle du territoire communautaire, afin d'identifier les potentialités d'installation et d'exploitation, de faire le lien avec les porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans la production agricole.

SE DEPLACER, SE LOGER, DEUX PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Compétente en matière de Mobilités depuis le 1er juillet dernier, Auray Quiberon Terre Atlantique a mis à profit cette année pour définir, avec les Communes et la Région Bretagne, **un plan de 44 actions concrètes pour répondre aux enjeux de déplacements sur le territoire.**



Trois axes principaux ont été identifiés et se déclinent en solutions adaptées aux besoins et aux spécificités géographiques de notre territoire :

Développer les alternatives à la voiture individuelle (mise en relation de covoitureurs, système d'autopartage, réseau d'autostop ...) et **encourager l'utilisation du vélo** (nouveaux aménagements et signalétique des axes cyclables, stationnements vélo, application mobile dédiée...),

Optimiser le transport collectif (meilleures correspondances horaires entre les transports, amélioration d'Auray-Bus et des lignes estivales, réseaux de transports collectifs à la demande...),

Faire évoluer les comportements (amplifier la communication, travail avec les entreprises...)

La question des déplacements est étudiée de manière transversale car elle impacte toutes les politiques publiques. **La question du logement est également au cœur des réflexions** car garder des jeunes et des familles sur notre territoire est la condition sine qua none pour préserver notre dynamisme tout au long de l'année.

Ainsi, les élus ont voté la mise en place du **bail réel et solidaire (BRS)**. Un mécanisme qui s'appuie sur les organismes fonciers solidaires, qui acquièrent des terrains, en conservent la propriété, mais permettent à des bénéficiaires (sous condition de ressources) de devenir propriétaires de leur logement. Innovant, ce nouveau dispositif à le double avantage de **maintenir le bien en résidence principale et d'éviter la spéculation en maîtrisant le prix du logement.**

Le BRS peut s'appliquer à **l'habitat collectif comme individuel**, pour des constructions existantes nécessitant ou non des travaux de réhabilitation et de rénovation, ou des logements à construire. Les modalités tarifaires sont encadrées (redevance, conditions de revenus, prix de vente maximum...).

UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Fortement engagée sur la thématique environnementale dans toutes ses politiques publiques, AQTA candidate à la **labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique – label Climat Air Energie »** portée par l'ADEME. Une démarche, portée par un agent dédié, qui permettra d'identifier nos leviers d'action pour réduire notre empreinte environnementale, développer la production d'énergies renouvelables, préserver la qualité de l'eau, valoriser nos déchets... Elle permettra également **de valoriser l'ensemble des politiques environnementales auprès du grand public, des partenaires et des financeurs.**

Les élus se sont également prononcés sur un autre dispositif innovant : **la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration de Plouharnel pour l'arrosage du Golf Saint-Laurent.** Chaque année, c'est 60 000m³ d'eau potable seront ainsi économisés !

AQTA, SOLIDAIRE DES COMMUNES

Afin de trier tous les emballages au 1er janvier 2023 et, progressivement, les biodéchets en porte à porte, Auray Quiberon Terre Atlantique va doter les habitants et professionnels de 2 nouveaux bacs de tri. Aussi, **pour permettre aux usagers ne disposant pas de l'espace de stockage suffisant**, et aux résidents secondaires et visiteurs de passage de déposer leurs déchets au moment de leur départ, **Auray Quiberon Terre Atlantique va multiplier les points d'apport volontaires dans les communes.**

Ainsi, **60 nouveaux points d'apport enterrés ou semi-enterrés** permettant de trier à la fois les ordures ménagères et les emballages, mais également le verre et le papier, seront déployés dans les prochains mois, en plus de 950 points déjà existants. Lors de ce conseil, la Communauté de Communes a acté les modalités de prise en charge financière de ces installations en concertation avec les Communes.

La solidarité d'AQTA vis-à-vis des communes membres passe également trois nouveaux fonds de concours visant à soutenir des projets communaux d'intérêt communautaire pour un montant de 435 600 €. Trois communes sont concernées : **Ploemel** (150 000 € pour la construction d'un restaurant scolaire), **Auray** (200 000 € pour la rénovation et l'extension du complexe sportif de La Forêt) et **Crac'h** (85 600 € pour le projet de modernisation de l'Espace des Chênes).

Pour rappel, depuis 2019, **plus de 2 millions d'euros ont été versés par Auray Quiberon Terre Atlantique aux Communes via les fonds de concours.**